

Vous accompagnez au quotidien un proche fragilisé par l'âge, la maladie ou le handicap (votre conjoint, un parent, un enfant...) ?

Vous souhaitez vous absenter ou vous reposer ?

Bulle d'air vous propose une solution de répit simple et sécurisante !

Inspiré du concept québécois de "baluchonnage », Bulle d'air est un service de répit à domicile qui propose des interventions à la carte :

- D'aide au répit en journée (à partir de 3 heures consécutives minimum),
- De garde de nuit,
- De relayage 24h/24 (en week-end, une semaine, en vacances...)

Sur cet intervalle, un relayeur **de confiance** sélectionné et mandaté par nos soins, prend votre relai et accompagne votre proche de jour comme de nuit dans sa vie quotidienne : compagnie, sorties, courses, repas, aide aux gestes quotidiens...



Nos engagements

Bulle d'air :

- Sélectionne pour vous le relayeur qui correspond à vos besoins.
- Effectue pour vous toutes les tâches administratives.
- Coordonne les interventions et en effectue le suivi.
- Vous conseille.

Nos territoires d'intervention

Bulle d'air a été créé par la MSA Alpes du Nord et s'étend désormais au Vaucluse.

➤ **Départements couverts par le service en 2018 :**

- | | |
|------------|----------------|
| ■ Vaucluse | ■ Savoie |
| ■ Drôme | ■ Haute-Savoie |
| ■ Ardèche | ■ Rhône |
| ■ Isère | ■ Ain |

Les aides financières possibles

- Les aides légales versées par le Conseil départemental :
 - Plan d'aide APA¹ pour les personnes aidées
 - PCH²
 - Droit au répit pour les proches aidants
- L'exonération des charges patronales de la sécurité sociale pour les personnes âgées de plus de 70 ans.
- Les aides sociales des caisses de retraite principale et/ou complémentaire (si elles existent).
- Les dispositifs locaux comme les plateformes de répit, les aides des collectivités locales, des associations...
- Le crédit d'impôt de 50% sur l'ensemble des frais engagés pour l'emploi de vore salarié.
- La MSA Alpes Vaucluse met en place un forfait annuel de 200€ (sans conditions de ressources) pour favoriser l'utilisation du service.
- Une prise en charge de 5€/heure est aussi assurée pour les ressortissants de la caisse complémentaire AGRICA.

¹ Allocation Personnalisée d'Autonomie

² Prestation de Compensation du Handicap

Une solution simple

• Appel

Contactez l'association Allogène qui porte le service Bulle d'air en Vaucluse au : **04.28.70.08.66**

• Devis gratuit

Suite à votre appel, nous établissons un devis personnalisé pour évaluer le coût de l'intervention.

• Evaluation à domicile

Si vous êtes intéressé(e), le responsable de secteur prend rendez-vous avec vous, au domicile de votre proche, pour identifier vos besoins.

• Mise en place de l'intervention

Une fois le devis accepté, nous mettons à votre disposition un salarié relayeur dont les capacités et les disponibilités correspondent à votre situation.

➤ L'effet positif de "bulle d'air" sur les aidants :

Le niveau de stress et de fatigue ressenti par les aidants diminue grâce au recours au service :

(Enquête de terrain, évaluation basée sur une échelle de 1 à 10)



FATIGUE :
-2,3 points
en moyenne

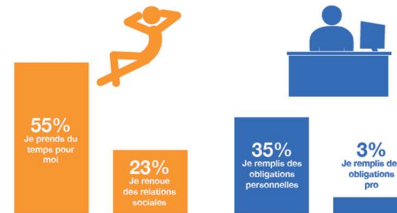
STRESS :
-2,6 points
en moyenne

➤ Les aidants utilisent Bulle d'air pour :

Des missions ponctuelles en majorité, et d'une durée comprise entre 6 et 24 heures :



Le temps ainsi dégagé est utilisé par les aidants pour se reposer, ou s'occuper de leurs propres obligations personnelles :



L'association Allogène porte le service de répit Bulle d'air en Vaucluse.



Avec le soutien de :



Bulle d'air Vaucluse

04.28.70.08.66

19, place Reboul
84210 Pernes les Fontaines

www.repit-bulledair84.fr



Service de répit à domicile



**Vous accompagnez un proche fragilisé ?
Respirez !**



Bulle d'air
prend votre relais à domicile



Service de répit à domicile

Vaucluse